



Coeur des Coëvrans
www.evron.fr
République Française
Département de la Mayenne
Commune d'Evron
53600 EVRON

Envoyé en préfecture le 04/12/2024

Reçu en préfecture le 04/12/2024

Publié le

ID : 053-200084697-20241128-DEL2024074-DE



DEL n° 2024-074

Objet : Rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **28 NOVEMBRE**, à 20 h, les membres du conseil municipal d'Evron, légalement convoqués le 22 novembre 2024, se sont réunis à la salle du conseil de la mairie d'Evron sous la présidence de Monsieur Joël BALANDRAUD, Maire

Présents : BALANDRAUD Joël, DEJARDIN Adélaïde, SUHARD Maurice, DUTERTRE Isabelle, LANGEVIN Claude, LECHAT-GATEL Sophie, METAIRIE Fabrice, VERDIER Blandine, MEIGNAN Jean-Philippe, BRETON Marie-Thérèse, JEMON Didier, FORTIN Alain, ANGELIAUME Chantal, FOURNIER Vincent, CHOUPEAUX Catherine, BERTIN Patrick, FOUCAULT Pascal, MASSEROT Sylvie, LEVRARD Laurence, REAUTEZ-CHAPEAU Céline, FANOUILLET Frédéric, LECOURT Pierre, GUEDON Jean-Charles, LEROY Sandrine, CHAPRON Jérémy.

Conseillers Municipaux excusés : MOISY Marie-Claire, NOULLEZ Christophe, TABARD Valérie, LANDAIS Thierry, ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON Nathalie, BELGHAZI Félicie.

Conseillères Municipales absents : VAIGREVILLE Rachel, CHARTIER Gwénaëlle.

Assistaient également : GAUFFRE Etienne, directeur général des services, RITOUET Thierry, directeur général adjoint des infrastructures, VEGEE Evelyne, directrice générale adjointe des ressources, PICHOT Marie-Claude, directrice des finances et de la commande publique et LAMBERT Emilie, responsable du service administration générale.

Secrétaire de séance : LANGEVIN Claude

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : 33

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres qui assistaient à la séance : 25

Pouvoirs : 6

MOISY Marie-Claire donne pouvoir à LECHAT-GATEL Sophie
NOULLEZ Christophe donne pouvoir à MEIGNAN Jean-Philippe
TABARD Valérie donne pouvoir à FANOUILLET Frédéric
LANDAIS Thierry donne pouvoir à FOURNIER Vincent
ROUSSEAU NICOLAS-GUIZON donne pouvoir à LANGEVIN Claude
BELGHAZI Félicie donne pouvoir à DEJARDIN Adélaïde

Objet : Rapport d'orientations budgétaires (ROB) 2025

Le conseil municipal,

VU la loi d'orientation n° 92-125 en date du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) précisant et étoffant les dispositions relatives au DOB,

VU le Code général de collectivités territoriales, article L5211-36, L2312-1, instituant la tenue, dans les communes de 3 500 habitants et plus, d'un débat au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements

pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de ce document, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci dans les conditions fixées par le règlement intérieur,

CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « performance publique » en date du 4 novembre 2024,

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau municipal en date du 18 novembre 2024,

CONSIDERANT les débats qui ont eu lieu en séance,

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 31

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 31

↳ **CONSTATE** que le débat sur les orientations générales du budget de la commune d'Evron s'est déroulé au cours de la présente séance conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;

↳ **PREND** acte des orientations qui se sont dégagées pour l'exercice 2025 et suivants.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,

Claude LANGEVIN



Le Maire,

Joël BALANDRAUD

